



<https://latribunelibre.com/emploi/comptable-general-confirmé-f-h-6>

## Comptable général confirmé F/H

### Description

Rattaché(e) au Directeur comptable, vous êtes en charge des missions suivantes :

- Être garant de la bonne saisie et enregistrement des opérations comptables et financières de l'entreprise (factures, les notes de frais, les opérations bancaires...)
- Préparer les clôtures périodiques des comptes (mensuelles, trimestrielles, annuelles – en normes comptables françaises) : recensement des informations, écritures comptables de clôture, calcul des provisions, gestion du cut-off...
- Préparer les états financiers tels que le bilan et le compte de résultat ;
- Gérer les comptes fournisseurs des frais généraux (comptabilisation des factures, préparation des paiements, réconciliation, OD...)
- Assurer la gestion des immobilisations en enregistrant les actifs de l'entreprise et en suivant les dépréciations ;
- Assurer la gestion des stocks
- Assurer la gestion des provisions
- Assurer la gestion budgétaire en participant au suivi des dépenses et des revenus par rapport au budget établi
- Etablir les déclarations fiscales (impôt sur les sociétés, taxe professionnelle, TVA, TVTS, DAS 2, Organic)
- Entretenir de bonnes relations avec tous les acteurs externes (auditeurs, organismes fiscaux, banques, clients et fournisseurs) ;

### Qualifications

#### VOTRE PROFIL :

Vous êtes titulaire d'un BAC +2 minimum en Comptabilité.

Vous justifiez d'une première expérience réussie d'au moins 8 ans en Comptabilité Générale et êtes autonome jusqu'au montage du bilan et liasse fiscale.

Sociable et doté d'un bon relationnel, Vous êtes reconnu pour votre capacité de travailler en équipe.

#### RÉMUNÉRATION :

50-55 KEUR sur 12 mois selon profil

### Organisme employeur

Comtalents

### Type de poste

Temps plein

### Secteur

CONSEIL POUR LES AFFAIRES  
ET AUTRES CONSEILS DE  
GESTION

### Lieu du poste

11339, ST DENIS, ST DENIS,  
France

### Salaire de base

50000 € - Salaire de base  
55000 €

### Date de publication

11 septembre 2024 à 21:02

### Valide jusqu'au

11.10.2024

Statut cadre

RTT : 9 à 13 RTT par an

Prime individuelle : 10KE de variable par an en fonction des objectifs

Restauration : Restaurant Interentreprises, participation employeur 6 euros

Remboursement des frais de transport : 50%

Télétravail : 2 jours par semaine, après validation de la période d'intégration (minimum 2 mois en moyenne)

ACCÈS :

Métro 13 station Pleyel, parking gratuit sur place